



Droit pour la fin de contrat

Par **bergamo**, le **21/05/2014** à **16:18**

sa fait 2 ans que je travaille
je n'ai jamais eu un CDI !! ça fait un mois que mon contrat a fini !! j'étais content avec ça
alors je demande de sortir pour prendre mes droits!
mon patron m'a dit que je ne peux pas faire ça parce que je suis en CDI !! mais je n'ai jamais signé un
CDI !!
il m'a dit que ça se fait automatiquement après 3 fois un contrat CDD je suis en CDI !!
ça se fait vraiment ou pas ??????????
parce que je n'ai jamais vu ça !!!

Par **P.M.**, le **21/05/2014** à **19:42**

Bonjour tout d'abord,
Votre message est difficilement compréhensible et je vous conseillerais de vous rapprocher
d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...
Si la relation de travail s'est poursuivie après le terme du CDD, vous êtes effectivement en
CDI...